



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1064**

Séance publique du

8 octobre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121008-22929- DE-1-1_0
Date de signature : 10/10/12
Date de réception : mercredi 10 octobre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : MARCHÉ DE RESTAURATION DES FAÇADES DE L'HÔTEL MAUREL DE PONTEVES - A11 006 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 PORTANT PROLONGATION DE LA DURÉE DU MARCHÉ ET AJOUTS DE PRIX NOUVEAUX AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES.

Le 08/10/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/10/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Gérard DELOCHE à M. Yannick DECARA, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Gérard GERACI, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Michelle EINAUDI

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.

08.01



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/10/12

RAPPORTEUR : M. Maurice CHAZEAU

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : MARCHE DE RESTAURATION DES FAÇADES DE L'HÔTEL MAUREL DE PONTEVES - A11 006 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 PORTANT PROLONGATION DE LA DURÉE DU MARCHE ET AJOUTS DE PRIX NOUVEAUX AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° 2011-77 du 31 janvier 2011, vous avez autorisé Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer le marché portant sur les travaux de restauration des façades de l'Hôtel Maurel de Pontevès ou Hôtel d'Espagne – Aix en Provence – Lot n°1 : Installation de chantier, pierre de taille, couverture avec l'entreprise MARIANI (n°A11-006).

Pour mémoire, il s'agit d'un marché à prix unitaires, dont l'exécution est articulée en plusieurs tranches :

Tranches	Délais d'exécution
Tranche ferme : façade nord, sur le Cours Mirabeau	5 mois
Tranche conditionnelle : façade ouest, sur la rue du 4 Septembre	4 mois

Les délais d'exécution de l'ensemble des lots et de chacune des tranches partent de la date fixée par l'ordre de service, prescrivant au titulaire du lot concerné, de commencer (en premier) l'exécution des travaux lui incombant soit du 11 avril 2011 au 10 janvier 2013.

La tranche conditionnelle a été affermée en même temps que le commencement d'exécution de la tranche ferme.

Dans le cadre du renforcement de la structure d'un balcon a été rendue nécessaire la passation d'un premier avenant concernant la fourniture et la pose de poutres métalliques. Cet avenant a été signé par Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics, suite à votre autorisation de signature donnée par délibération n°2012-112 du 23 janvier 2012.

Lors de l'exécution du chantier, diverses sujétions imprévues (immobilisations suite à l'invasion d'acariens sur le site pendant 8 semaines, intempéries du début de l'année 2012 pendant 4 semaines, prestations de ragréage non prévues initialement, retards dus à l'intervention des différents corps de métiers chez les sous-traitants, problème d'humidité sur les façades retardant les interventions) ont engendré des retards importants.

Ce second projet d'avenant a pour double objectif de :

- prolonger le délai d'exécution de la tranche ferme et de la tranche conditionnelle affermée, jusqu'au 30 novembre 2012 inclus.
- intégrer des prix nouveaux conditionnant la bonne poursuite des prestations :

S'agissant de la tranche ferme :

Ragréage en recherche

- Parement uni jusqu'à 0,10 - Prix unitaire : 38,09€ HT
- Parement uni de 0,11 à 0,20 - Prix unitaire : 74,46€ HT
- Parement mouluré jusqu'à 0,10 - Prix unitaire : 92,99€HT
- Parement mouluré de 0,11 à 0,20 - Prix unitaire : 145,44€HT

Couturages de fissures

- Goujons et collage résine - Prix unitaire : 94,43€HT

Reprise en pierre neuve

- Fourniture de pierre de Crillon en bloc - Prix unitaire m3 : 2 648,60€HT
- Taille de pierre de Crillon - Prix unitaire m3 : 863,76€HT
- Recalage de pierre de taille comprenant protection des parties attenantes, dégarnissage des joints en profondeur, Etalement, Recalage à la bonne altimétrie, Coulinage et rejointoiement, Evacuation des gravois - Prix unitaire m2 : 1 780,94€ HT

Fourniture et mise en œuvre d'une protection en plomb sur la corniche haute du 2^{ème} étage
- Prix unitaire m2 : 504,45€HT

Gouttière cuivre de 33 - Prix unitaire ml : 94,60€HT

Corniche fronton des baies du 2^{ème} niveau - Prix unitaire m2 : 472,50€HT

Habillage circulaire en plomb d'un socle de niche d'angle - Prix unitaire : 558,00€HT

S'agissant de la tranche conditionnelle affermie :

Ragréage en recherche

- Parement uni jusqu'à 0,10 - Prix unitaire : 38,09€HT
- Parement uni de 0,11 à 0,20 - Prix unitaire : 74,46€HT
- Parement uni de 0,11 à 0,50 - Prix unitaire : 112,55€HT
- Parement mouluré jusqu'à 0,10 - Prix unitaire : 92,99€HT
- Parement mouluré de 0,11 à 0,20 - Prix unitaire : 145,44€HT
- Parement mouluré de 0,21 à 0,50 - Prix unitaire : 224,41€HT

Couturages de fissures

- Goujons et collage résine - Prix unitaire : 94,43€HT

Fourniture et mise en œuvre d'une protection en plomb sur la corniche haute du 2^{ème} étage
- Prix unitaire m2 : 504,43€HT

Gouttière cuivre de 33 - Prix unitaire ml : 94,60€HT

Habillage circulaire en plomb d'un socle de niche d'angle : 558,00€HT

Le projet d'avenant n°2 annexé a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie en séance le 26 juillet 2012.

L'estimation de ces prestations supplémentaires est évaluée à 44 190,41€ HT (32 539,69€ HT pour la TF et 11 650,72€ HT pour la TC affermie), ce qui constitue une augmentation globale d'un peu plus de 14% du montant total du marché (318 337,43€ HT.), tout avenant confondu.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** : le projet d'avenant n° 2 joint en annexe et relatif au marché n° A11-006 : Travaux de restauration des façades de l'Hôtel Maurel de Pontevès ou Hôtel d'Espagnet à Aix en

Provence, lot n°1 : Installation de chantier, pierre de taille, couverture, portant prolongation du délai d'exécution de l'ensemble des tranches et ajouts de prix nouveaux tels que susmentionnés.

- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à le signer, ainsi que tout document s'y rapportant.

2012.1064 - MARCHE DE RESTAURATION DES FAÇADES DE L'HÔTEL MAUREL DE PONTEVES - A11 006 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 PORTANT PROLONGATION DE LA DURÉE DU MARCHE ET AJOUTS DE PRIX NOUVEAUX AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES.

Présents et représentés	: 51
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/10/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

DIRECTION DES MUSEES
ET DU PATRIMOINE CULTUREL

TRAVAUX DE RESTAURATION DES FACADES DE L'HOTEL MAUREL DE PONTEVES OU HOTEL
D'ESPAGNET - AIX EN PROVENCE

LOT N°1 : Installation de chantier, pierre de taille, couverture

MARCHE N°A11-006 PASSE LE 31 JANVIER 2011
AVEC LA SOCIETE MARIANI

AVENANT N°2
PORTANT PROLONGATION DE LA DUREE D'EXECUTION ET MODIFICATION DU BORDEREAU
DE PRIX UNITAIRE PAR AJOUTS DE PRIX NOUVEAUX

Pièce jointe :

- Bordereau de prix unitaires et bordereau quantitatif estimatif actualisé

I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL

1.1 – Identification du marché

Marché n°A11-006: Signé le 31 janvier 2011, enregistré le 4 février 2011 par la sous-préfecture d'Aix-en-Provence et notifié le 8 février 2011 à la société MARIANI.

Objet et forme du marché : Travaux de restauration des façades de l'Hôtel Maurel de Pontevès ou Hôtel d'Espagnet – Aix en Provence – Lot n°1 : Installation de chantier, pierre de taille, couverture.

Durée du marché :

Les délais d'exécution de l'ensemble des lots et de chacune des tranches partent de la date fixée par l'ordre de service, prescrivant au titulaire du lot concerné, de commencer (en premier) l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'affermissement est fixé au maximum à 12 mois dès réception de la tranche ferme.

Tranches	Délais d'exécution
Tranche ferme : façade nord, sur le Cours Mirabeau	5 mois
Tranche conditionnelle : façade ouest, sur la rue du 4 Septembre	4 mois

Montant du marché :

Marché à prix unitaires pour un montant estimatif de 318 337,43€ HT, toutes tranches confondues.

1.2 – Identification de la personne publique contractante et du titulaire :

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- Monsieur Maurice CHAZEAU, Adjoint délégué aux Marchés Publics agissant en qualité de Personne Responsable du Marché et en vertu de la délibération du Conseil Municipal N° 2011.77 du 31 janvier 2011;
- D'autre part, Monsieur J.M. MARIANI, Président Directeur Général de l'entreprise MARIANI dont la société est inscrite au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON (84), sous le numéro 1999 B 37, SIRET 421 467 879 00027 et domiciliée 53 rue Berthy Albrecht – Courtine – 84000 AVIGNON.

II – OBJET DE L'AVENANT N°2

2.1 – Le présent avenant a pour objet l'ajout des prix nouveaux suivants :

➤ S'agissant de la tranche ferme :

Ragréage en recherche

- Parement uni jusqu'à 0,10 - Prix unitaire : 38,09€ HT
- Parement uni de 0,11 à 0,20 - Prix unitaire : 74,46€ HT
- Parement mouluré jusqu'à 0,10 - Prix unitaire : 92,99€HT
- Parement mouluré de 0,11 à 0,20 - Prix unitaire : 145,44€HT

Couturages de fissures

- Goujons et collage résine - Prix unitaire : 94,43€HT

Reprise en pierre neuve

- Fourniture de pierre de Crillon en bloc - Prix unitaire m3 : 2 648,60€HT
- Taille de pierre de Crillon - Prix unitaire m3 : 863,76€HT
- Recalage de pierre de taille comprenant protection des parties attenantes, dégarnissage des joints en profondeur, Etalement, Recalage à la bonne altimétrie, Coulinage et rejointoiement, Evacuation des gravois - Prix unitaire m2 : 1 780,94€ HT

Fourniture et mise en œuvre d'une protection en plomb sur la corniche haute du 2^{ème} étage - Prix unitaire m2 : 504,45€HT

Gouttière cuivre de 33 - Prix unitaire ml : 94,60€HT

Corniche fronton des baies du 2^{ème} niveau - Prix unitaire m2 : 472,50€HT

Habillage circulaire en plomb d'un socle de niche d'angle - Prix unitaire : 558,00€HT

➤ **S'agissant de la tranche conditionnelle affermie :**

Ragréage en recherche

- Parement uni jusqu'à 0,10 - Prix unitaire : 38,09€HT
- Parement uni de 0,11 à 0,20 - Prix unitaire : 74,46€HT
- Parement uni de 0,11 à 0,50 - Prix unitaire : 112,55€HT
- Parement mouluré jusqu'à 0,10 - Prix unitaire : 92,99€HT
- Parement mouluré de 0,11 à 0,20 - Prix unitaire : 145,44€HT
- Parement mouluré de 0,21 à 0,50 - Prix unitaire : 224,41€HT

Couturages de fissures

- Goujons et collage résine - Prix unitaire : 94,43€HT

Fourniture et mise en œuvre d'une protection en plomb sur la corniche haute du 2^{ème} étage - Prix unitaire m2 : 504,43€HT

Gouttière cuivre de 33 - Prix unitaire ml : 94,60€HT

Habillage circulaire en plomb d'un socle de niche d'angle : 558,00€HT

2.2 – DESIGNATION DES ARTICLES SUPPLEMENTAIRES

Le coût unitaire des prestations susmentionnées, précisé dans le devis joint en annexe, sera intégré dans le bordereau de prix initial. Le montant total des prestations ainsi définies est estimé à 44 190,41€ HT, soit 32 539,69€ HT pour la Tranche ferme et 11 650,72€ HT pour la Tranche Conditionnelle affermie.

2.3 – PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION

Suite à des sujétions imprévues, les délais d'exécution de la tranche ferme et de la tranche conditionnelle affermie sont prolongés jusqu'au 30 novembre 2012 inclus.

III- PAIEMENT

Les sommes dues par la Ville d'Aix-en-Provence, en règlement des prestations effectuées dans le cadre du marché A11-006 désigné au chapitre I, seront versées au crédit du compte ouvert auprès de la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDITS – Agence d'Avignon - sous le numéro 000250029 H – clé RIB 27 – Code banque 30077 – code guichet 01400 – IBAN FR03 3007 7014 0000 0025 0029 H 27 – BIC SMCTFR2AXXX.

IV – AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché désigné au chapitre I demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

V – SIGNATURES DES PARTIES

<p>Pour Société MARIANI Le Mandataire Nom et qualité du signataire</p> <p>Fait à Le (cachet de la société)</p>	<p>Pour la Ville d'Aix-en-Provence Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération en date du</p> <p>Fait à Aix-en-Provence, Le</p>
---	--



Ville d'Aix en provence DGAS

Direction des marchés publics

Place de l'hotel de ville

2eme étage

13616 Aix en provence cedex 1

Devis N° : D00340-TS 02 TFC

Rsp : PB

Avignon, le 19 Mars 2012

**Travaux de restauration des façades de l'Hotel
Maurel de Ponteves
Facade Cours Mirabeau**

38 Cours Mirabeau

13100 Aix en Provence

**Lot n°1 : maçonnerie / Pierre de taille
TR. COMPLEMENTAIRES N° 02 T. F / T. C**

BORDEREAU QUANTITATIF ESTIMATIF

53 rue Berthy Albrecht - ZI Courtine III
84000 AVIGNON - Tél: 04 90 86 54 85
TÉLÉCOPIE : 04 90 82 53 79

RÉNOVATION DU PATRIMOINE ANCIEN
TAILLE DE PIERRE - MONUMENT HISTORIQUES
MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ PISCINE

S.A.S AU CAPITAL DE 1 200 000 EUROS
R.C. 1999 B 37 - SIRET 421 467 879 00027 - NAF 4120B

<i>CODE</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>UNITE</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>P.U. VENTE</i>	<i>MONTANT</i>
T. FERME	TRANCHE FERME : FACADE SUR COUR MIRABEAU				
04.00	● PIERRE DE TAILLE				
04.03	Ragréages en recherche				
04.03.01.A	- Parement uni jusqu'à 0.10	U	415.000	38.09	15 807.35
04.03.01.B	- Parement uni de 0.11 à 0.20	U	83.000	74.46	6 180.18
04.03.03.A	- Parement mouluré jusqu'à 0.10	U	32.000	92.99	2 975.68
04.03.03.B..	- Parement mouluré de 0.11 à 0.20	U	15.000	145.44	2 181.60
	TOTAL 04.03				27 144.81
04.04	Couturages de fissures				
04.04.02	Goujons et collage résine	U	48.000	94.43	4 532.64
	TOTAL 04.04				4 532.64
04.06	Reprises en pierre neuve				
04.06.01.	.Fourniture de pierre de taille en blocs	m3	-2.000	773.43	-1 546.86
04.06.03.	Pose de pierre	m3	-4.000	941.66	-3 766.64
04.06.01.A	Fourniture de pierre de Crillon en bloc	m3	0.739	2 648.60	1 957.32
04.06.02.A	Taille de pierre de Crillon	m2	2.850	863.76	2 461.72
04.06.06	Recalage de pierre de taille comprenant : Protection des parties attenantes Dégarnissage des joints en profondeur Etalement Recalage à la bonne altimétrie Coulinage et rejointoiement Evacuation des gravois	m3	1.860	1 780.94	3 312.55
	TOTAL 04.06				2 418.09
	TOTAL 04.00				34 095.54
05.00	● CUIVRERIE / PLOMB				
05.06	Protection cuivre				

<i>CODE</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>UNITE</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>P.U. VENTE</i>	<i>MONTANT</i>
05.06.01 A	Fourniture et mise en oeuvre d'une protection en plomb sur la corniche haute du 2ème étage	m2	13.000	504.45	6 557.85
05.06.01	Fourniture et mise en oeuvre d'une protection en cuivre sur la corniche haute du 2ème étage	m2	-13.000	167.40	-2 176.20
05.06.01 B	Gouttières cuivre de 33	ml	25.000	94.60	2 365.00
05.04.01	Façon de chéneau en cuivre sur la corniche haute de l'édifice compris chanlatte en rive de couverture, caisson formant chéneau compris relevé périphériques Bas de pente de la couverture donnant sur le Cours Mirabeau	ml	-25.000	211.50	-5 287.50
05.09.02.02	• Corniche fronton des baies du 2ème niveau	m2		472.50	
05.09.02.05	• Couvertine avec finition engravée aux extrémités - Fronton des baies du 1er niveau - Fronton des baies du RDC	m2	-2.000	531.00	-1 062.00
05.09.02.06	• Couvertine avec finition latérale formant goutte d'eau - Fronton des baies du 1er niveau - Fronton des baies du RDC	m2	-4.500	558.00	-2 511.00
05.09.02.07	Habillage circulaire en plomb d'un socle de niche d'angle	U	1.000	558.00	558.00
	TOTAL 05.06				-1 555.85
	TOTAL 05.00				-1 555.85
	TOTAL T. FERME				32 539.69

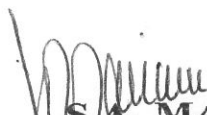
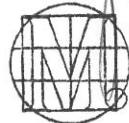
CODE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U. VENTE	MONTANT
T. COND.	TRANCHE CONDITIONNELLE :				
	FACADE SUR LA RUE DU 4 SEPTEMBRE				
TC.04.00	● PIERRE DE TAILLE				
TC.04.03	Ragréages en recherche				
04.03.01.A	- Parement uni jusqu'à 0.10	U	142.000	38.09	5 408.78
04.03.01.B	- Parement uni de 0.11 à 0.20	U	90.000	74.46	6 701.40
04.03.01.C	- Parement uni de 0.21 à 0.50	U	28.000	112.55	3 151.40
04.03.03.A	- Parement mouluré jusqu'à 0.10	U	13.000	92.99	1 208.87
04.03.03.B..	- Parement mouluré de 0.11 à 0.20	U	7.000	145.44	1 018.08
04.03.03.C	- Parement mouluré de 0.21 à 0.50	U	3.000	224.41	673.23
	TOTAL TC.04.03				18 161.76
TC.04.04	Couturages de fissures				
04.04.02	Goujons et collage résine	U	80.000	94.43	7 554.40
	TOTAL TC.04.04				7 554.40
TC.04.06	Reprises en pierre neuve				
04.06.01	.Fourniture de pierre de taille en blocs	m3	-4.000	771.68	-3 086.72
04.06.02	Taille de pierre	m2	-3.000	465.10	-1 395.30
04.06.03	Pose de pierre	m3	-4.000	895.81	-3 583.24
	TOTAL TC.04.06				-8 065.26
	TOTAL TC.04.00				17 650.90
TC.05.00	● CUIVRERIE / PLOMB				
TC.05.06	Protection cuivre				
05.06.01 A	Fourniture et mise en oeuvre d'une protection en plomb sur la corniche haute du 2ème étage	m2	10.140	504.45	5 115.12
05.06.01.	Fourniture et mise en oeuvre d'une protection en cuivre sur la corniche haute du 2ème étage	m2	-10.000	167.40	-1 674.00
05.06.01 B	Gouttières cuivre de 33	ml	19.500	94.60	1 844.70

<i>CODE</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>UNITE</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>P.U. VENTE</i>	<i>MONTANT</i>
05.04.01.	Façon de chéneau en cuivre sur la corniche haute de l'édifice compris chanlatte en rive de couverture, caisson formant chéneau compris relevé périphériques Bas de pente de la couverture donnant sur le Cours Mirabeau	ml	-19.000	211.50	-4 018.50
05.09.02.02.	• Corniche fronton des baies du 2ème niveau	m2	-4.000	472.50	-1 890.00
05.09.02.05.	• Couvertine avec finition engravée aux extrémités - Fronton des baies du 1er niveau - Fronton des baies du RDC	m2	-7.500	531.00	-3 982.50
05.09.02.06.	• Couvertine avec finition latérale formant goutte d'eau - Fronton des baies du 1er niveau - Fronton des baies du RDC	m2	-3.500	558.00	-1 953.00
05.09.02.07	Habillage circulaire en plomb d'un socle de niche d'angle	U	1.000	558.00	558.00
		TOTAL	TC.05.06		-6 000.18
		TOTAL	TC.05.00		-6 000.18
		TOTAL	T. COND.		11 650.72

<i>CODE</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>UNITE</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>P.U. VENTE</i>	<i>MONTANT</i>
					<hr/>
				TOTAL H.T.	44 190.41
				T.V.A. à 19,6 %	8 661.32
				TOTAL T.T.C.	52 851.73

Le présent devis est arrêté à la somme de :
cinquante-deux mille huit cent cinquante-et-un euros et soixante-treize cents
toutes taxes comprises.

L'Entrepreneur,
Jean Marc MARIANI



S.A. MARIANI
S.A. au capital de 40000 €
53, Rue Berthy Albrecht
Z.I. Courtine III
84000 AVIGNON
Tél. 04 90 86 54 85 - Fax : 04 90 825 379
Siret : 421 467 879 00019 - Naf 452 B